Offre d'emploi

Directeur/directrice d'un accueil périscolaire
Animateur de centre de loisirs

Grade/qualification du poste : Filière animation/administration/technique catégorie C

Poste à temps non complet – 30 heures / semaine annualisées (28h30 à 32h en période scolaire et 48h lors des vacances scolaires).

MISSION

Au sein du service scolaire de la direction de l'Education, de la Jeunesse et de la Restauration, sous l'autorité hiérarchique de la coordinatrice scolaire de secteur, vous aurez en charge la direction d'un accueil périscolaire.Vous encadrerez une équipe d'agents communautaires.

Pendant les vacances scolaires, sous l'autorité fonctionnelle du directeur d'un des centres de loisirs du territoire, vous intervenez en tant qu'animateur.

ACTIVITE PRINCIPALE

Directeur d'un accueil périscolaire en période scolaire (36 semaines)

- Participation à la définition des orientations stratégiques de l'accueil en lien avec la hierarchie.
- Conception et coordination du projet pédagogique en lien avec le PEdT, des projets d'animation et d'activités
- Gestion des différents temps périscolaires (accueils du matin, du midi, TAP et accueil du soir)
- Management de l'équipe périscolaire en lien avec la hierarchie.
- Gestion administrative (pointage, suivi PSO...) - Suivi budgétaire
- Maitrise et application des règles d'hygiène et de sécurité.
- Gestion des relations avec les familles.

ACTIVITE SECONDAIRE

Animateur au sein d'un centre de loisirs pendant les vacances scolaires :

- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif du territoire dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs (réunions de préparation, d'évaluation...);
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets;
- Elaborer des projets d'animation, d'activité et les mener à bien;
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective;
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- Encadrer et accompagner des mineurs en séjours.

COMPETENCES REQUISES

Diplômes : BAFD ou BPJEPS ou autre dîlpome équivalent
Permis B souhaité.

Expérience souhaitée sur un poste d'encadrement

Savoirs théoriques :

- Connaissance des techniques de management et de gestion d'équipe.
- Connaissance en matière d'éducation, d'enfance, de sciences humaines, de pédagogie et de développement de l'enfant.
- Maitrise de la réglementation DDCSPP en matière d'ACM.
- Connaissances dans le domaine de l'animation et des techniques d'animation.
- Connaissance de l'environnement institutionnel et des accueils collectifs de mineurs.
- Maitrise de la méthodologie de projet.
- Connaissance en matière de gestion budgétaire et administrative.

Savoir être :

- Responsable, dynamique et autonome.
- Aptitude au travail en équipe.
- Aptitude à la négociation et à la gestion des conflits.
- Etre à l’écoute de l’équipe, des enfants et des familles,
- S'adapter à des situations pédagogiques et aux besoins spécifiques des enfants,
- Informer et rendre compte à son responsable hiérarchique.

CONDITIONS SPECIFIQUES D'EXERCICE

Prise de congés durant les vacances scolaires (2 semaines à Noël et 3 semaines en vacances scolaires).
Mobilité possible sur le territoire communautaire.
Affectation en fonction des besoins (39 accueils périscolaires / 9 centres de loisirs dont 5 fonctionnant pendant les vacances scolaires).